

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19 - 22 octobre 1998

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Point 8 de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/8-B/1/Corr.2

14 octobre 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT NÉPAL 5324.03

Aide alimentaire aux Bhoutanais réfugiés au Népal

RECTIFICATIF

L'on notera que l'opération Népal 5324.03 est une intervention prolongée de secours et non une intervention prolongée de secours et de redressement.

La mission conjointe PAM/HCR d'évaluation des besoins qui s'est rendue au Népal en avril 1998 a recommandé une prolongation de l'aide pour une année supplémentaire, de janvier à décembre 1999. Cette recommandation repose sur la faible probabilité d'un retrait prochain de l'aide compte tenu de l'absence de perspectives de rapatriement, de la poursuite de la politique de non-intégration appliquée par le gouvernement du pays hôte et de l'état nutritionnel et général des réfugiés dans les camps.

Le PAM a donné son aval interne à l'élargissement proposé à l'approbation du Conseil (WFP/EB.3/98/8-B/1) avant l'adoption de la nouvelle formule des IPSR. Nonobstant cette formalité, le bureau de pays et le bureau régional prendront en considération, au moment de l'exécution de l'intervention, les modifications de principe inhérentes aux nouvelles stratégies d'IPSR, notamment en ce qui concerne l'importance accordée au retrait progressif.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

EEB398-591F98

